



Communiqué de presse

Lancement de l'appel à projet « Travailler autrement », pour capter et fixer de nouveaux talents.

Le 1^{er} juin 2022, le Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche a approuvé le lancement de l'appel à projet (AAP) « Travailler autrement » pour la création de nouveaux espaces de travail partagés en centre Ardèche.

QU'ENTEND-ON PAR ESPACES DE TRAVAIL PARTAGES ?

Les espaces de travail partagés peuvent prendre différentes formes : espaces de coworking, espaces collaboratifs, tiers-lieux, ateliers partagés,... Les principes de fonctionnement reposent sur la mutualisation d'espaces, d'équipements et d'outils, le partage de réseaux et de compétences, la collaboration et la convivialité.

POURQUOI LANCER CET APPEL A PROJET ?

L'émergence des espaces de travail partagés s'inscrit dans un mouvement de fond touchant l'ensemble du territoire. Ceci résulte en partie de l'arrivée d'une population urbaine en quête d'une meilleure qualité de vie. Les échanges réguliers avec les tiers-lieux existants font apparaître que la demande est un phénomène en pleine expansion, amplifié par la crise sanitaire.

Ces tiers-lieux sont localement porteurs de dynamiques économiques et sociales très structurantes et leur essor préfigure celui des nouvelles manières de travailler : télétravail, travailleurs indépendants, « tracances ». Ils visent à renforcer l'attractivité en direction des salariés et des entrepreneurs qui souhaitent rester ou s'implanter en Centre Ardèche.

En contribuant à développer des activités de proximité et à encourager les circuits courts, ces lieux sont aussi des acteurs essentiels de la transition numérique et écologique dans les territoires.

Dès lors, répondre aux évolutions, compléter l'offre et densifier maillage territorial des espaces existants relèvent de la stratégie de l'Agglomération.

A QUI S'ADRESSE CET APPEL A PROJET ?

Cet appel à projet s'adresse aux porteurs de projet d'initiative privée.

L'objectif principal est de soutenir par l'octroi d'une subvention les projets de création ou de consolidation d'espaces de travail partagés entraînant des dépenses liées à des travaux d'extension, de réhabilitation et/ou des dépenses d'investissements – mobilier, matériel informatique. *Ainsi l'espace de travail partagé situé à Saint-Michel-de-Chabrianoux, la Riposte et l'espace co-working implanté aux Ollières-sur-Eyrieux, le Drakkar, ont bénéficié d'une subvention de l'Agglomération.*

Investissements qui permettront une montée en gamme de l'offre d'accueil, une meilleure répartition géographique sur l'ensemble du territoire, venant ainsi développer et consolider l'offre actuelle. Les projets présentés viseront à proposer des conditions de travail optimum aux professionnels accueillis.

COMMENT FONCTIONNE L'APPEL A PROJET ?

L'appel à projet est doté d'un fonds de 30 000 € avec un montant maximum de 10 000 € par projet. Il permet de financer des dépenses de travaux et/ou d'investissement. Les porteurs de projet ont jusqu'au 31 octobre 2022 pour faire connaître leur projet.

CALENDRIER :

Lancement de l'appel à projets : **fin juillet 2022**

Fin de l'appel à projet : **31 octobre 2022**

Comité de sélection : **novembre 2022**

Décision d'attribution : **décembre 2022**

👉 POUR EN SAVOIR PLUS :

www.privas-centre-ardeche.fr ou par courriel à economie@privas-centre-ardeche.fr